



## Compte rendu du comité directeur du CRNTA du 07 octobre 2023

Les membres du CODIR se sont réunis au CSN d'Houlgate le samedi 07 octobre 2023 à 10h00

**Etaient présents :** Chantal Aumersier, Patricia Bureau, Maureen Lebouteiller, Brigitte Duboc, Sylvère Garnier, Jean François Giraud, Gérard Legoupil, Hervé Boisgontier, Thomas Boisgontier, Robert Blot, Gabin Masson, Ludovic Bouet, Levavasseur Gérard.

**Absents excusés :** Isabelle Guery-Kaliszczak, Anne Sophie Lecomte, Aurélie Damis, Josiane Gibert, Jean Marie Bavent, Christophe Carrano, Michel Courti, Julien Pairé, Hugues Chrétien.

**Invité :** Fabienne Hanteville.

### Ordre du jour :

- Modification des statuts
- Mise à jour du site internet
- Convention de stage : R.Blondel
- Formation CQP
- DRAJES : Collège – Rendez-vous
- Point sur les commissions
- Achats : Ecusson – Vêtements -
- Questions diverses

La réunion est ouverte à 10h15

 Compte rendu du CODIR en date du 17 juin 2023 :

Pas de remarque sur le compte rendu du CODIR du 17/06/2023 : Adopté à l'unanimité.

 Statuts du CRNTA : Modifications :



Afin d'être en adéquation avec les statuts de la FFTA, ceux du comité régional sont à revoir. Une présentation de quelques changements est effectuée par Thomas Boisgontier.

La seconde partie des modifications sera présentée au prochain CODIR.

<b>Actuel</b>	<b>Changement en 2024</b>
FFTA : Election effectuée par les représentants des Comités régionaux et départementaux.	FFTA : Le vote sera effectué par tous les présidents de clubs de France.
FFTA : 25 membres à élire par scrutin de liste pour le conseil d'administration.	FFTA : 22 membres élus au scrutin de liste par les présidents de clubs + 6 membres élus séparément : 2 par les arbitres- 2 par les entraîneurs – 2 par les sportifs de haut niveau => Nombre de membres au choix pour les Comités Régionaux. Le CRNTA souhaite définir le nombre d'élus à 22 pour son conseil d'administration.
FFTA : Parité non obligatoire. Un pourcentage de chaque sexe doit être représenté en fonction du nombre de licenciés par sexe sur la saison précédente.	FFTA : Parité obligatoire à partir de 2024. (Loi du sport) => Idem pour les Comités régionaux à partir de 2028.
FFTA : Pas de limitation de mandats pour le/la président(e).	FFTA : Limitation du nombre de mandats pour le président : 3 mandats avec un effet rétroactif => Limitation également à 3 mandats pour les Comités régionaux à partir de 2028
	FFTA : CODIR : Changement de dénomination et devient Conseil d'administration => Les Comités régionaux sont libres de modifier ou non le nom de l'instance d'administration. Le CRNTA souhaite garder le nom de Comité Directeur.
FFTA : Délégués régionaux et départementaux votent aux assemblées générales ordinaires.	FFTA : Plus de délégués départementaux. Uniquement des délégués régionaux en fonction du nombre de départements dans le Comité régional (à partir de 2025). => Election de 5 délégués pour le CRNTA et plus de délégués départementaux à partir de 2025.

## Site internet : Mise à jour

Une mise à jour est nécessaire dans le tableau des membres de commissions suite à des départs.

 <b>COMMISSIONS</b> 			
Président / Membres de droit / Membres			
<b>COMMISSION SPORTIVE</b> Hugues CHRETIEN Chantal AUMERSIER Patricia BUREAU Ludovic BOUET Julien PAIRE Aurélie DAMIS Pascal MALLET Alexandra FOUACE PEOUX Sébastien GUILBERT	<b>COMMISSION PARCOURS</b> Gabin MASSON Chantal AUMERSIER Patricia BUREAU Jean-Marie BAVENT Robert BLOT Ludovic BOUET Gilbert LAUTRIDOU Marc MOREL	<b>COMMISSION JEUNES ET FORMATION</b> Maureen LEBOUTELLER Chantal AUMERSIER Patricia BUREAU Christophe CARRANO Christian DUNAUD Sylvère GARNIER Jean-François GIRAUD Bruno MALLET	<b>COMMISSION SPORT SANTE ET PARA TIR A L'ARC</b> Michel COURTI Chantal AUMERSIER Patricia BUREAU Anne-Sophie LECOMTE Sylvère GARNIER Gérard LEVASSEUR Maureen LEBOUTELLER Mario HOUAREAU Gérard GUINGOUAIN Brigitte DUBOC
<b>COMMISSION COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT</b> Thomas BOISGONTIER Chantal AUMERSIER Patricia BUREAU Sylvère GARNIER Gérard LEVASSEUR Christian GIBERT Christophe OUZOUF	<b>COMMISSION LABEL</b> Sylvère GARNIER Chantal AUMERSIER Patricia BUREAU Jean-Marie BAVENT Hervé BOISGONTIER Jean-François GIRAUD Françoise LEGOUPIL Nicolas VARNIERE Christophe OUZOUF	<b>COMMISSION ARBITRE</b> Gérard LEGOUPIL Chantal AUMERSIER Patricia BUREAU Hugues CHRETIEN Thomas BOISGONTIER Jean-François GIRAUD Nicolas VARNIERE Hermann LEROY Olivier DUPENDANT Christian GIBERT	<b>COMMISSION DE DISCIPLINE</b> Jean Marie BAVENT Franck ANTON Jean-Roland DUBOIS Marc HAUTEUR Gérard LEVASSEUR

## Convention de stage : R.Blondel

Afin de valider son diplôme universitaire en neuropsychologie, Romane Blondel a effectué une demande de stage auprès du comité régional. Elle se propose de venir encadrer le collectif jeune à la préparation mentale.

Une convention de stage est établie et une compensation financière d'un montant de 2000€ lui sera versée. Une subvention a été demandée auprès de la Région et acceptée par celle-ci. Ce projet avait été formulé en amont suite à une demande des membres de l'ETR.

La durée de ce stage est de un an.

## Formation CQP :

Le Comité a été contacté par la DRAJES de Rouen afin de nous présenter le projet Sésame. Il s'agit de permettre à des jeunes en déscolarisation (jeunes issus de la 1<sup>ère</sup> année de STAPS) de faire une formation CQP. Il y a 15 places de disponibles. Cette formation se déroulera en octobre 2023 et mars 2024.

## DRAJES : Collège :

Un nouveau dispositif est mis en place cette année : 2h de sport supplémentaire par semaine dans les collèges.

Ce dispositif se déroule en 4 cycles dans l'année d'une durée de 6 à 8 semaines. Il y a des collèges dans le département de la Manche qui sont intéressés par ce dispositif.

Au niveau du Comité Régional, Léo Faudemer serait intéressé pour dispenser des cours de tir à l'arc.

Le Comité s'inscrit dans cette démarche. La rémunération est de 50€ de l'heure. Rémunération prise en charge par la Drajes

 Point sur les commissions :

### ***Commission Parcours***

Les records pour les 3 disciplines ont été mis à jour sur le site du comité.

Pour les stages parcours : peu d'inscriptions. Deux stages ont été annulés faute de participants. Il reste encore 4 dates.

Le bilan pour le challenge par équipes ou Challenge Christian Verolles est positif mais il n'y avait pas beaucoup d'inscrits. A réfléchir et voir pour proposer aux archers individuels de s'inscrire et à l'organisateur de former des équipes.

Pour le championnat régional 3D : Du ressenti des archers ; la phase des duels a été trop longue mais très intéressante. Les arbitres ont été vivement remerciés.

Pour la prochaine édition il sera nécessaire de retravailler le règlement pour les duels.

### ***Commission Communication***

Petites statistiques sur le taux de fréquentation du site internet :

- ~ En moyenne 110 visites par jours
- ~ Pages les plus visitées : Calendrier des compétitions et formulaire de contact

Le Comité directeur souhaite renouveler les flammes et les banderoles du Comité avec notre nouveau logo, et faire de nouveaux flyers.

Des demandes de devis vont être effectuées par H.Boisgontier.

### ***Commission formation / jeunes***

Le collectif régional adulte : 11 archers

Le collectif régional jeunes : 16 archers

Formation continue entraîneurs : 12 personnes à Coutances (50) et 4 personnes à Yerville (76)

Présence d'un collectif départemental jeune : Eure – Seine Maritime et Orne.

La formation continue entraîneur 2024 se déroulera à Houlgate

### ***Commission sport santé et para tir à l'arc***

Brigitte Duboc demande comment est pris en charge par le Comité ses frais de déplacement en cas de besoin dans le cadre du handicap ?

Le comité fera suivre sa demande au trésorier.

## **Commission Arbitre**

Un compas sera offert à tout nouvel arbitre quand il aura prêté serment.

La CNA a enfin fait parvenir le catalogue des tenues et accessoires pour les arbitres.

La nouveauté est le vêtement de pluie. Les PCDA ont reçu le nouveau bon de commande afin de recenser les besoins. Une 1<sup>ère</sup> commande sera effectuée en octobre afin d'équiper les arbitres qui ont prêté serment en juin. La seconde se fera en décembre après les résultats de l'examen de la session de novembre.

## **Commission Label**

Beaucoup de problèmes de connexion pour les référents départementaux.

## **Commission Achat**

Le collectif jeunes souhaite changer de tenue : remplacer le polo par un tee-shirt.

Leur critère : matière respirante de 2 couleurs (gris et blanc) avec le logo. Une demande de devis sera effectuée auprès du fournisseur actuel.

Une demande des archers participants aux différents championnats de France : Avoir un écusson avec le logo du comité ou le nom Normandie.

Après plusieurs échanges il est décidé que plusieurs maquettes informatiques seront réalisées et un vote du CODIR par mail sera effectué pour définir le modèle d'écusson. Un devis sera ensuite demandé. Au prochain CODIR la quantité à réaliser sera décidée en fonction du tarif.

## **Points divers**

Ludovic Bouet nous informe de la candidature de Carpiquet/Argences pour l'organisation en 2026 du Championnat de France Para TAE.

Le CRNTA participera à hauteur de la subvention votée pour l'organisation de compétitions nationales.

Gérard Levavasseur nous informe de la perte du club de Condé sur Vire pour la Manche.

En 2024, il y aura une D2 dans la Manche organisée par l'OHS.

La date du prochain CODIR est fixée au samedi 2 décembre 2023 à Houlgate.

La séance est levée à 16h15

De tout ce qui est dessus le présent procès-verbal a été dressé par la secrétaire générale.

Patricia Bureau



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc  
Maison polyvalente du grand 10-18, Quartier du grand parc  
14200 Hérouville-Saint-Clair  
secretariat@tiralarc-normandie.fr  
www.tiralarc-normandie.fr

